

Journées d'étude "AQUACULTURE EXTENSIVE ET REPEUPLEMENT" - Brest, 29-31 mai 1979  
Publications du CNEXO, série : Actes de Colloques, N° 12, 1981, p. 101 à 108

---

**LA MISE EN PLACE DE LA GESTION RATIONNELLE D'UN STOCK EXPLOITÉ :  
L'EXEMPLE DU COMITÉ LOCAL DES PÊCHES MARITIMES (C.L.P.M.)  
DE BLAINVILLE SUR MER  
ET DES FONDS A HOMARDS DE LA COTE OUEST DU COTENTIN**

C. REVECHE

*C.L.P.M. - Blainville-sur-Mer*

**ABSTRACT**

*— In 1976, the Comité Local des Pêches Maritimes of Blainville-sur-Mer decided to set up a stock management of lobsters (*Homarus gammarus*) in regards with the decline of the catch. The different steps of the program are described.*

*The leading role of fishermen at every step is mentioned : creation of non-fishing areas, tagging, recapture, experimental fishing, sampling, logbooks, study of natural and artificial habitats. —*

Pour faire face à la diminution des captures de homards sur les fonds de la côte Ouest du Cotentin, le C.L.P.M. de BLAINVILLE/MER a décidé, en 1976, d'organiser une gestion rationnelle du stock existant. Cette gestion à long terme a été préférée aux actions de repeuplement en juvéniles, entreprises par les professionnels de l'île de HOUAT.

La première initiative des pêcheurs dans le sens de l'organisation de l'exploitation a été la création de deux cantonnements dans les zones où la pêche, et surtout celle de femelles grainées, était la plus importante. L'un d'entre eux, situé au sud, a une superficie d'environ 830 ha, et a été officialisé en février 1977. L'autre, plus petit et situé au nord, a été créé en juillet 1976 et officialisé en juin 1978 (cf. fig. 1).

Pour permettre l'étude du stock, en collaboration avec une biologiste, le C.L.P.M. a obtenu un contrat de l'E.P.R. de Basse-Normandie, en janvier-février 1977. A cette date, la situation était la suivante : le cantonnement sud, qui venait d'être officialisé n'était pas encore respecté par une majorité de pêcheurs, au contraire du cantonnement nord, respecté sans être officiel. Dans un premier temps, tous les efforts ont donc été concentrés sur ces cantonnements, de façon à les faire accepter. Ceci n'a été possible que parce que les professionnels en ont fait leur bien collectif et se sont imposés une autodiscipline.

**GESTION DES STOCKS**

Parallèlement, l'effort a porté sur la protection des juvéniles, qui peuvent représenter jusqu'à 75 % du nombre des captures sur certaines zones de pêche. Les marquages effectués sur les juvéniles et leur immersion dans les cantonnements, qui renforçaient l'idée de leur protection, n'avaient au

début comme seul but que l'étude de la croissance. On ne pouvait en effet s'intéresser également aux migrations puisque les animaux avaient été déplacés de leur habitat initial. Les résultats ont été encourageants : tous les individus marqués et repris dans la zone du Comité Local ont été signalés, ce qui donne, en trois ans, un taux de recapture sur les lieux de pêche de 9 % (383 reprises sur 4.490 marquages). Il convient de souligner à nouveau que cette réussite est due à l'initiative des professionnels, qui ont pris les opérations en main, créant notamment à chaque cale des "viviers CLPM" où ils plaçaient les homards à marquer au retour de leurs sorties.

La qualité des informations, qui laissait à désirer la première année, (car on ne disposait quelquefois que du numéro de la marque ou alors de l'animal sans indications sur sa provenance) s'est améliorée par la suite (cf. Tableau 1). Par ailleurs, l'absence totale de données antérieures au début de l'étude ne facilitait pas l'approche du problème.

Un premier traitement a été réalisé en septembre 1978, un second est en cours. Il permettra de construire la courbe de croissance. Il est cependant d'ores et déjà possible de présenter certains acquis : les résultats des recaptures (Tab. 1), et les données sur la migration des homards à partir des cantonnements (fig. 2 et Tabl. 2).

En dehors de ces premiers aspects de l'étude, et toujours dans la perspective d'une gestion rationnelle, on s'est attelé à la description du stock. Dans ce domaine également, le rôle des professionnels a été déterminant, puisqu'il a permis l'obtention d'une très grande quantité d'informations, par le moyen d'enquêtes réalisées auprès d'eux, d'échantillonnages, de l'établissement des carnets de pêche et de pêches expérimentales dans les cantonnements. Un exemple de résultat obtenu est donné par la fig. 3.

Cette participation collective des pêcheurs, indispensable à la mise en place d'une exploitation raisonnée du stock, mérite d'autant plus d'être soulignée que, dans la zone de Blainville, il n'existe ni criée, ni circuit commercial organisé, ni coopérative et c'est parce qu'ils en ont senti l'utilité que le schéma d'intervention sur le stock décrit par la fig. 4 a pu commencer à fonctionner.

**TABLEAU 1 : EXPLOITATION DES RECAPTURES**

	1977	1978	1979	TOTAL
Nombre d'animaux marqués	1 064	1 947	1 479	4 490
Nombre d'animaux recapturés	23	126	234	383
Nombre d'animaux dont on connaît la croissance	7	96	207	310
Nombre d'animaux dont on connaît la migration	12	63	219	294

**TABLEAU 2 : DISTANCE PARCOURUE PAR LES HOMARDS MARQUÉS RECAPTURÉS DE 1977 A 1979**

Distance en milles marins	Nombre de homards	Nombre de mâles	Nombre de femelles
0-1	179	109	70
1-2	51	37	14
2-5	33	22	11
5-10	20	13	7
10-15	4	4	0
15-20	4	3	1
20-25	2	1	1
25-27	1	1	0
TOTAL	294	190	104

## L'HABITAT

De la sorte, il a été possible de s'intéresser à une nouvelle question : celle des habitats du homard. Les fonds étant très plats et très vaseux, le manque d'abri peut être considéré comme un facteur limitant de la population exploitée. On a donc entrepris une étude des habitats naturels, dans le but de mettre au point un habitat artificiel aussi bien adapté que possible aux exigences de l'animal. En plongée, on a observé pour chaque habitat ses dimensions (hauteur, largeur, profondeur), les directions du courant et de la houle, la nature du fond, la composition de la faune et de la flore avoisinantes. D'après les premiers résultats, il semblerait que les homards aient un habitat situé perpendiculairement au courant dominant. Dans le même temps, des buses, entières ou coupées en deux, ont été immergées dans les cantonnements sur des fonds différents et dans diverses directions. L'inspection de ces buses, situées à environ 13 m de profondeur, est faite en plongée. Les données bibliographiques rassemblées sur la question, et les renseignements fournis par les observations dans le milieu, ont permis de concevoir un habitat artificiel en béton, dont on trouvera un schéma dans la figure 5. Des expériences d'immersion et de suivi en plongée seront faites sur des prototypes.

## CONCLUSION

En fin de compte, l'élément réellement important a été la prise de conscience des pêcheurs sur des opérations ponctuelles les ouvrant à la gestion rationnelle de leur ressource : marquage, cantonnement, échantillonnage, vivier pour stocker les juvéniles.

La mise en place de la gestion rationnelle du stock de homards sur les fonds du Cotentin Ouest a commencé il y a plus de deux ans et son déroulement fait tâche d'huile : tout récemment, un accord a été passé avec les professionnels de Jersey pour un programme de marquage à réaliser chez eux. Ceci permettra d'étudier les relations entre les deux populations ou entre les deux parties d'une même population.

A Blainville, le climat de confiance et de collaboration est maintenant bien établi et de gros travaux ont déjà été effectués. Certains résultats, comme les courbes de croissance, les données sur la migration, l'état du stock ou les habitats artificiels seront bientôt disponibles. On sera alors en mesure d'aborder la question du réensemencement en juvéniles : faut-il s'y attacher, et si oui, à quel stade de lacher et à quelle échelle ?

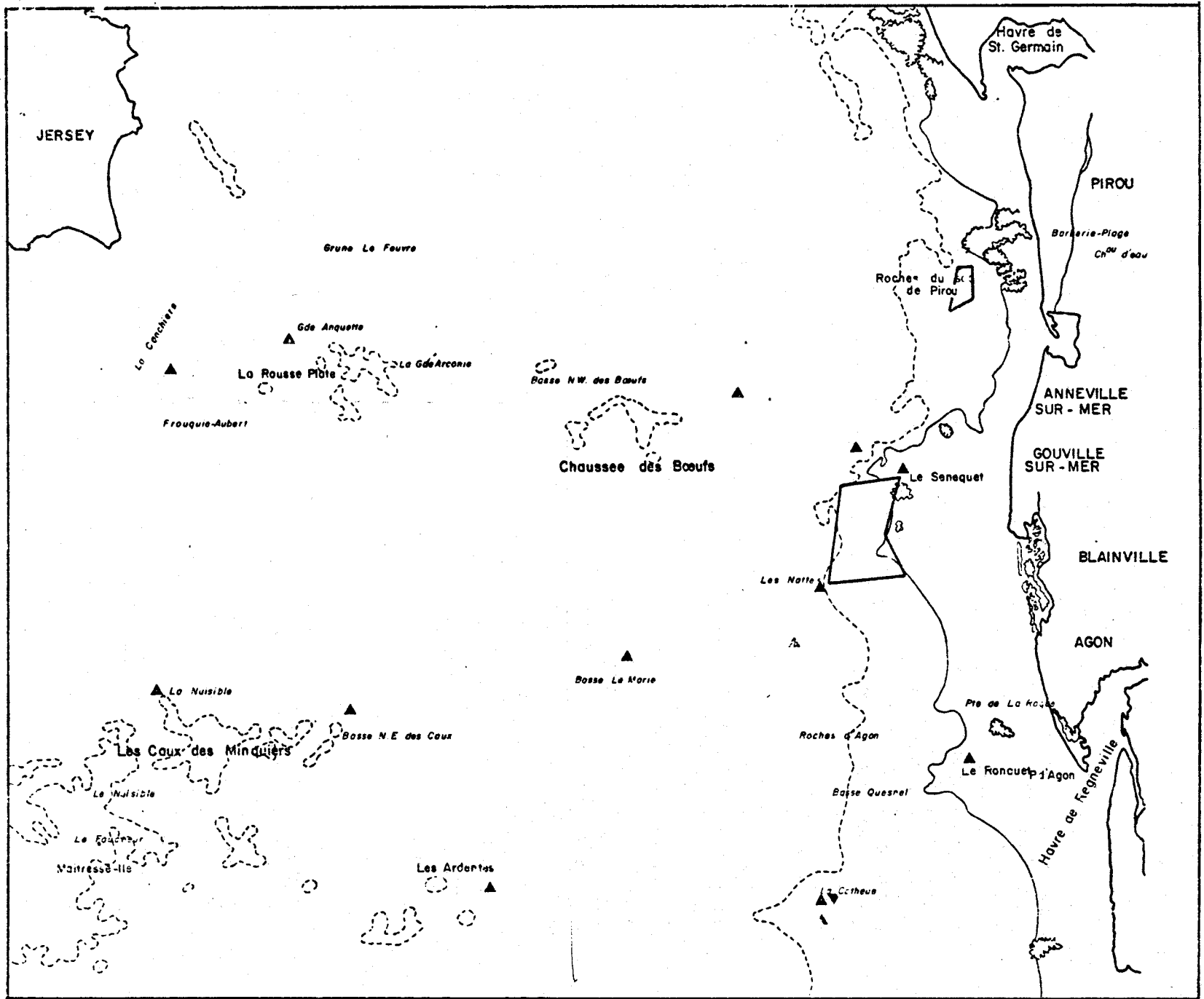
---

CLPM de Blainville sur Mer, Gestion rationnelle des fonds à homards de la Côte Ouest, *Rapp. Scient. et Tech.*, Nov. 1977.

REVECHE C, CLPM de Blainville sur Mer, Gestion rationnelle des fonds à homards de la Côte Ouest du Cotentin, Etude de la croissance du homard par la méthode "recapture", *Rapp. Scient.*, Nov. 1978.

REVECHE C., TEYSSIER L., CLPM de Blainville sur Mer, Gestion rationnelle des fonds à homards de la Côte Ouest, Habitats naturels et habitats artificiels, Déc. 1979.

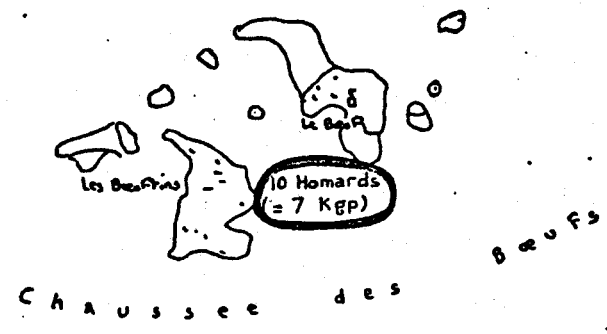
Fig. 1





Résultats obtenus du 20 au 27 Juin 1979  
 - dans le cantonnement par pêches expérimentales  
 - sur les lieux de pêche d'après 20 carnets de pêche

Nombre de homards de + de 23 cm (et poids)  
 pour 20 casiers posés dans chaque zone



4 Homards  
 (= 2 Kgp)

55 Homards  
 (= 38 Kgp)

7 Homards  
 (= 4 Kgp)

8 Homards  
 (= 5.5 Kgp)

6 Homards  
 (= 3 Kgp)



1 Boies de l'Est

Fig. 3

## SCHEMA D'INTERVENTION POUR L'ETUDE DU STOCK DE HOMARDS

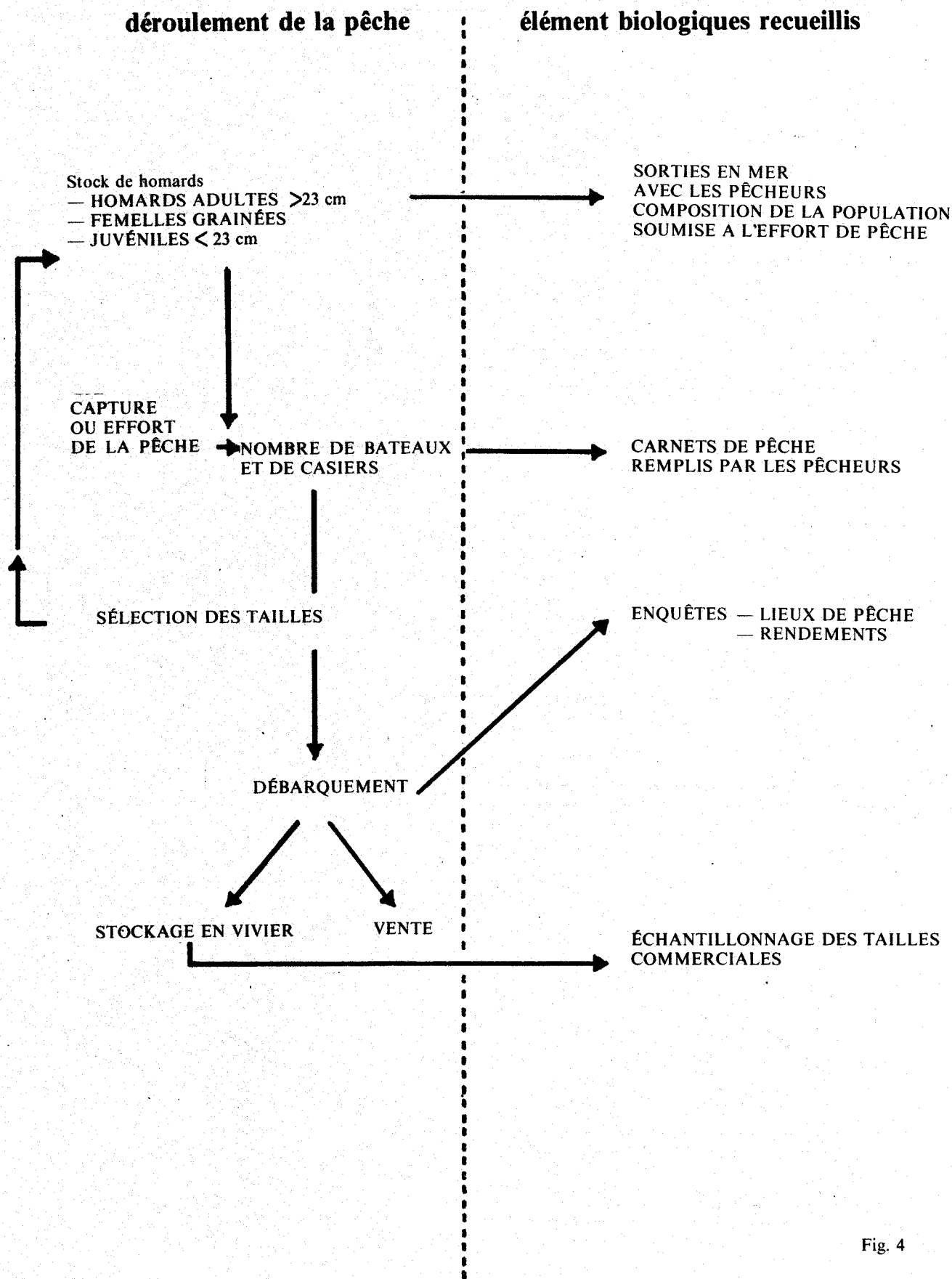


Fig. 4

Habitats artificiels pour homards

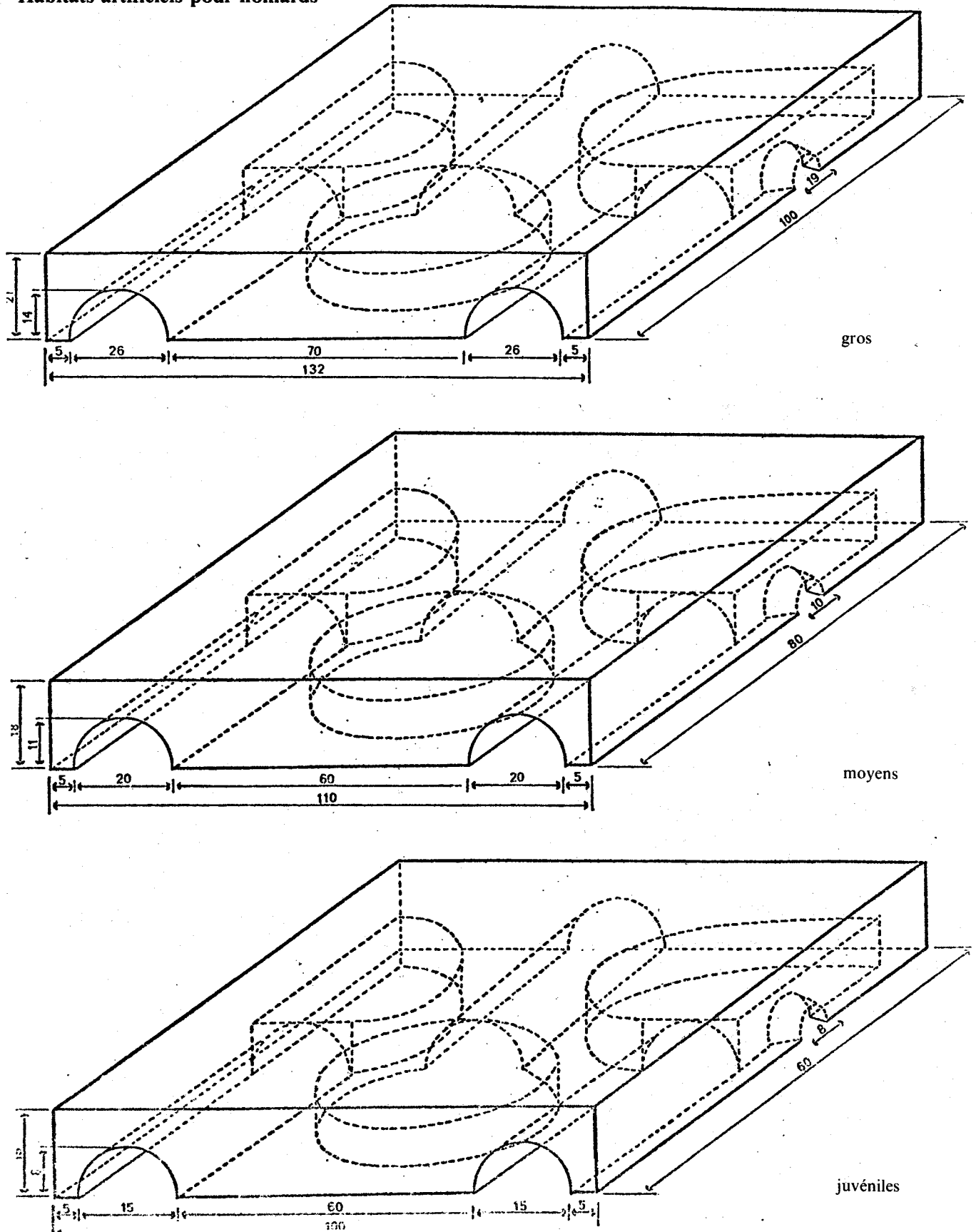


Fig. 5